



# INSCRIPTION iNoé ALSH Athée sur Cher RENTRÉE 2025/2026



## ALSH PÉRISCOLAIRE ET MERCREDI

Inscription à partir du 13 mai 10h **Etape 1-2.**

Réservation à partir du 3 juin 10h **Etape 3**

### ETAPE 1 > LE DOSSIER D'INSCRIPTION dès maintenant

#### NOUVELLE FAMILLE OU NOUVEL ENFANT (non inscrite sur 2024/2025)

Il est nécessaire de prendre contact avec la structure afin de créer une fiche d'inscription famille et enfant pour pouvoir ouvrir votre espace famille sur iNoé.

Nous préconisons un contact en direct afin de pouvoir vous expliquer le fonctionnement et vous faire visiter la structure.

Cette fiche comprend des informations tel que téléphone portable, mail, régime allocataire, quotient familiale... À la suite du traitement de votre demande, vous recevez un mail avec un lien pour la première connexion à votre Espace Famille iNoé.

Il faudra compléter votre espace « Ma famille » et joindre les documents obligatoires (assurance, copie vaccination en cours, dernière attestation CAF ou MSA) dans la partie « Mes documents »

#### FAMILLE ET ENFANT déjà inscrite en 2024/2025

Vous devez vous connecter sur votre espace famille (préférence sur un ordinateur) et compléter l'espace « Famille XXX » et pour chaque enfant « information XXX »



Il sera **obligatoire** de fournir une attestation par enfant périscolaire et extrascolaire pour l'année en cours (2024/2025 obligatoire et 2025/2026 sera obligatoire en septembre 2025) + la copie du carnet de vaccination si renouvellement de vaccin et dernière attestation CAF ou MSA.

### ETAPE 2 > **POUR TOUS** - LA DEMANDE D'INSCRIPTION à partir du 13 mai à partir de 10h

Dès validation des documents obligatoire à fournir, vous pourrez effectuer depuis votre Espace Famille votre demande d'inscription en ligne pour le périscolaire et/ou le mercredi.

**ATTENTION Si vous ne faites pas l'étape 1 et 2, vous ne pourrez pas faire l'étape 3 donc les réservations le 3 juin.**

### ETAPE 3 > LES RÉSERVATIONS à partir du 3 juin à partir de 10h

Dès la réception du mail de confirmation de votre demande d'inscription **et à compter du 3 juin 2025 à partir de 10h**, vous pouvez saisir vos réservations depuis votre Espace Famille.

**Il est primordial de réserver au plus juste de vos besoins afin de permettre à tous d'avoir une place.**

**LISTE D'ATTENTE** : à demander par mail à [clcadministratif@orange.fr](mailto:clcadministratif@orange.fr)

- Pour le périscolaire : liste d'attente possible sur septembre le temps que les activités extrascolaires puissent se mettre en place
- Pour le mercredi (et les vacances) : il sera possible de bloquer en liste attente en cas de jour complet. Nous libérerons au fur et à mesure des places disponibles

**ATTENTION :**

> La demande d'inscription (étape 2) sur votre Espace Famille **ne vaut pas réservation**. Seuls les jours cochés et validés vaudront pour réservation (en vert).

> L'accueil à l'ALSH pour le périscolaire (matin, soir) et les mercredis se fera **en fonction des places disponibles**.

> Les vacances (La Toussaint, Noël, Hiver, Printemps) : les demandes et réservations seront possibles à compter du **9 septembre 2025**.

**ANNULATION :**

Toute annulation devra se faire dans les délais prévus aux règlements de fonctionnement :

- Périscolaire au plus tard 96h avant 7h
- Mercredi au plus tard 10 jours ouvrable

**RESERVATION :**

- Pour le périscolaire, il est possible de réserver au plus tard la veille avant 13h
- Pour le mercredi, selon les places disponibles. N'hésitez pas à nous contacter si une place s'est libérée.



Pensez à compléter les informations sanitaire, alimentaire...

Documents à joindre obligatoirement :  
Attestation d'assurance  
Vaccin  
Attestation CAF